

**ETAT DE PRELIQUIDATION
INDEMNISATION DE FRAIS DE STAGE
OU PERIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE**

Toute prise en charge doit être approuvée avant le stage par le Proviseur du Lycée Professionnel Laennec, après concertation entre les parents (ou l'élève) et les services d'intendance (Décision CA n°31 du 15/12/1995)

LE STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Classe :

Qualité :

LE STAGE OU LA PFE

Stage du _____ au _____

Nombre de jours :

Nom et adresse de l'entreprise :

Lieu stage si différent :

Hébergement

a) En lycée OUI NON

Nom et adresse du lycée :

b) Autres (à préciser)

Transport

a) Nombre de kms A/R entre hébergement et entreprise :

b) Trajet effectué en : VOITURE TRAIN BUS

c) Participation de l'entreprise : OUI NON

Repas

a) Nombre de repas pris à l'extérieur

b) Repas pris : LYCEE Autres

A préciser nom et adresse du lycée :

c) Participation de l'entreprise : OUI NON

Abattement tenant compte des crédits alloués au regard du montant global des indemnités.

N'oubliez pas de joindre tous vos justificatifs de frais, vos conventions de stage ainsi qu'un relevé d'identité bancaire .

LE PROVISEUR

L'AGENT COMPTABLE

L'ELEVE OU SON
REPRESENTANT LEGAL